

Le PQ confiant de recueillir 1,5 million

■ MONTREAL (PC) — La mort de René Lévesque et l'arrivée de Jacques Parizeau aidant, le Parti québécois se dit "absolument certain" de réussir à amasser au moins \$1.5 million durant sa campagne de financement.

L'un des deux co-présidents de la campagne de financement, le député péquiste de Terrebonne Yves Blais, ne tarissait pas d'optimisme, hier, en conférence de presse à Montréal.



Yves Blais, député de Terrebonne

Il ne doute pas un instant d'atteindre l'objectif que le PQ s'est fixé d'ici au 31 mars.

L'autre co-présidente, la députée de Chicoutimi Jeanne Blackburn n'entretient elle non plus "aucun doute": le PQ est reparti en grande. Cet élan, il le doit au décès de René Lévesque et à l'arrivée de Jacques Parizeau.

Comme au référendum

"René Lévesque a fermé les yeux pour toujours et ça a ouvert les yeux à bien des gens", explique Yves Blais. Il parle de "deuxième souffle" du Parti québécois. "Sur le terrain, on sent un engouement qui approche, qui effleure l'engouement du référendum", assure-t-il, citant les témoignages entendus dans quelques-uns des 66 comtés de l'ouest du Québec dont il est responsable pour la campagne de financement.

Cet engouement se concrétise par un membership et un financement accrus. M. Blais cite des chiffres. Au lancement de la campagne, dimanche dernier, dans la circonscription de Mercier, les péquistes ont amassé \$3,000; dans Groulx: \$2,600; dans Jonquière \$2,500. L'an passé, "on ne ramassait pas le tiers de cette somme". "C'est épidémique, on le voit, on le sent."

Déficit réduit

Le Parti québécois a bien besoin de ce \$1.5 million pour regarnir ses coffres. Depuis 1985, date de la dernière course à la direction, il traîne un déficit. Celui-ci, toutefois, continue de se résorber. De \$800,000 qu'il était en 1985, il est passé à \$300,000 en 1986.

Et pour 1987? La présidente par intérim, Mme Nadia Assimopoulos, refuse de publier les chiffres, préférant en laisser la primeur aux délégués du conseil national des 5 et 6 mars. Elle se borne à commenter que "les finances du parti vont être redressées encore mieux" en 1987 et 1988.

Quant aux relations du parti avec son créancier, la Banque Nationale, elle se refuse à tout commentaire. Le journal Le Soleil, de Québec, indiquait récemment que la banque a donné une dernière chance au parti jusqu'à la fin de sa campagne de financement. La banque lui a d'abord refusé une nouvelle marge de crédit de \$500,000 pour ensuite accepter, en la réduisant à \$200,000.

A l'intérieur
Informations
générales p. 3
Vivre en 88 p. 4
De tout et de tous p. 6

Pour ses dernières campagnes de financement, le PQ n'avait guère été chanceux. Il avait amassé \$1.2 million lors de la dernière campagne, et \$1 million, lors de la précédente.

Le parti souffrait de la démotivation de ses membres, mal qui est maintenant disparu, soutient le député Blais.

Il souhaite d'ailleurs axer sa campagne sur la remotivation des membres et la "reconquête du respect des francophones à travers le Québec". Il croit que depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral, les francophones sont moins respectés qu'avant.

Membership

Pour leur campagne, Mme Blackburn et M. Blais comptent principalement sur les dons des membres "ordinaires". Le Parti québécois, rappelle Mme Blackburn, s'est bâti à coups de milliers de petits dons. Au PQ, la moyenne des dons est de \$20, contre \$80 au Parti libéral. "Notre argent ne vient pas pour l'essentiel des gros souscripteurs du milieu financier ou des affaires."

La campagne de financement se déroulera en même temps que la campagne de recrutement de membres.

L'adhésion au PQ est aussi en légère hausse. De 58,000 membres qu'il avait le 14 novembre, le parti est rendu à 65,774 membres inscrits à la permanence nationale, aujourd'hui. Le PQ, lors de ses premières années au pouvoir, a déjà attiré plus de 300,000 membres.

Selon Assimopoulos et les deux co-présidents de la campagne de financement du Parti québécois

"Ce ne sera pas un drame" si Parizeau est seul en lice

■ MONTREAL (PC) — Il serait préférable "pour le débat d'idées" que Jacques Parizeau ait au moins un adversaire dans la course à la direction du Parti québécois, mais "ça ne sera pas un drame" s'il reste seul en lice.

C'est l'opinion qu'ont défendue hier en conférence de presse les deux co-présidents de la campagne de financement du Parti québécois, les députés Jeanne Blackburn et Yves Blais, ainsi que la présidente par intérim Nadia Assimopoulos.

Invités à commenter la force d'attraction de Jacques Parizeau, tous trois ont dit souhaiter, idéalement, qu'il ait au moins un adversaire, pour brasser des idées et perpétuer la tradition démocratique du PQ.

Un moins souverainiste?

Serait-il souhaitable qu'un

eventuel adversaire soit moins souverainiste que Jacques Parizeau, qui affirme clairement ses convictions?

"On est tous souverainistes, au Parti québécois", soutient la députée de Chicoutimi Jeanne Blackburn. "Quand il y a eu conflit au Parti québécois, ça a toujours été sur des questions de stratégie, de modalités, pas sur des questions d'idées, de fond", ajoutait la co-présidente de la campagne de financement.

Le député de Terrebonne Yves Blais, lui, "ne se sent pas étouffé" par le fait que le concept de l'affirmation nationale de Pierre Marc Johnson — récupération progressive des pouvoirs du Québec auprès du fédéral — soit remplacé par celui, plus direct, de la souveraineté à la Jacques Parizeau.

M. Blais estime toutefois que ce ne sera "pas dramatique" pour le parti s'il n'y a qu'un candidat.

On attend toujours la réponse du député de Lévis et ex-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon, qui s'est montré intéressé à se porter candidat et qui s'attarde toujours à soulever ses appuis.

A la différence de Jacques Parizeau, qui est nettement en faveur du libre-échange, par exemple, M. Garon y voit de gros inconvénients. M. Parizeau croit que le libre-échange pourrait même aider à l'accession à la souveraineté du Québec. M. Garon, lui, craint pour le maintien des programmes sociaux au Canada et au Québec, face au géant américain. Il nourrit aussi bien des appréhensions pour l'avenir de l'agriculture, ainsi que pour les industries traditionnelles qui devront se moderniser.

Tout éventuel candidat a jusqu'au 17 mars pour faire connaître son intérêt.



Jeanne Blackburn, députée de Chicoutimi

Parizeau a la bonne attitude, selon Guy Bertrand

■ QUEBEC (PC) — Un ancien candidat à la présidence du Parti québécois en 1985, Me Guy Bertrand, croit que Jacques Parizeau adopte la bonne attitude en disant qu'au prochain scrutin un vote pour le PQ équivaudra à un vote en faveur de la souveraineté du Québec.

Au cours d'un entretien, hier, il a expliqué que les gens, autant les militants du parti que les citoyens en général, ont besoin de savoir exactement à quelle enseigne loge le PQ.

"Il faut y aller toutes visières levées et ça une fois pour toutes de tergiverser sur notre option politique comme on l'a trop fait dans le passé; c'est justement en continuant d'entretenir la confusion que nous allons détruire le parti", a confié Me Bertrand.

Ce dernier serait même prêt à faire campagne publiquement en faveur de l'ancien ministre des Finances si le besoin s'en faisait sentir.

"M. Parizeau reprend essentiellement les arguments que je tenais lors de la campagne à la direction que j'ai menée en 1985 et vous comprendrez que je ne peux faire autrement que de l'approuver entièrement", a dit l'avocat de Québec.

"Non seulement défend-il des idées qui sont miennes depuis longtemps, mais je considère M. Parizeau comme l'homme de la situation au Québec parce qu'il est l'économiste le plus crédible au Québec, au Canada et même aux Etats-Unis quand vient le temps de parler du libre-échange canado-américain."

"Il est aussi le meilleur homme pour relancer l'idée de la souveraineté et le momentum me pa-

rait excellent, eu égard à la libéralisation des échanges commerciaux avec nos voisins du Sud."

D'après plusieurs, certains indices laissent croire que M. Parizeau pourrait faire cavalier seul dans cette course à la présidence du PQ.

Me Bertrand ne s'en formaliserait pas du tout et, selon lui, la démocratie n'en souffrirait pas.

"Qu'est-ce qu'un candidat bidon envoyé là pour dire le contraire de M. Parizeau apporterait de plus au débat?", demande-t-il.

"Nous, au PQ, avons assez d'occasions pour nous chicaner ou discuter sur tout et rien qu'il ne me semble pas absolument nécessaire d'amener un adversaire à M. Parizeau pour la forme seulement."

"Pour ma part, je fais confiance aux journalistes pour surveil-

ler M. Parizeau et le coincer s'il se place en position de contradiction", a dit encore l'avocat qui n'a jamais caché ses idées indépendantistes.

Le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, a également approuvé la prise de position du candidat à la direction de son parti.

Il a cependant invité M. Parizeau à s'engager plus fermement à respecter un processus démocratique et à tenir un référendum sur la souveraineté.

Dimanche, lors de l'ouverture de sa campagne, M. Parizeau a expliqué qu'il enclencherait le processus d'accession à la souveraineté après une victoire électorale du PQ.

Les citoyens seraient consultés par voie de référendum pour appuyer ou rejeter une constitution québécoise.

Participez au JEU PHOTOLYMPIQUE KODAK

3 façons de jouer et de gagner.

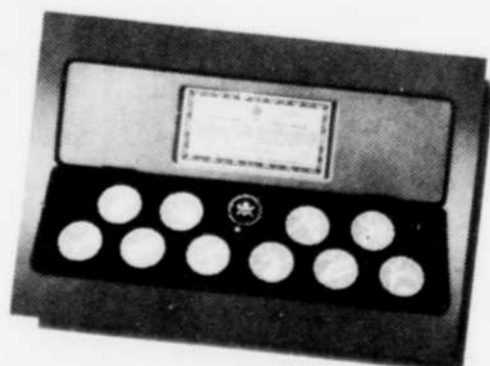
Vous pourriez gagner instantanément

En décembre, Kodak et les détaillants du système Colorwatch ont distribué des millions de dépliant du Jeu Photolympique portant chacun un numéro chanceux. Pour gagner un des 700 blousons de ski Sun Ice d'une valeur de 350\$, jumelez votre numéro à l'un de ceux affichés chez votre détaillant participant.



Tout le monde peut gagner ou économiser

En faisant développer vos films chez votre détaillant du système Colorwatch Kodak participant, vous recevrez une carte du Jeu Photolympique. En grattant une des 4 cases, vous êtes sûr de gagner des pièces de monnaie olympique ou de recevoir des rabais sur les films Kodak et sur le développement photo.



Le grand prix! Chevrolet Blazer 4x4

Vous pourriez gagner une Chevrolet Blazer 4x4 édition olympique d'une valeur de plus de 20 000\$. Il suffit de remplir un bulletin de participation chaque fois que vous faites développer un film chez votre détaillant du système Colorwatch Kodak participant.



TOUS LES RÈGLEMENTS CHEZ LES DÉTAILLANTS DU SYSTÈME COLORWATCH KODAK PARTICIPANTS.

Le concours se termine le 29 février 1988.



Calgary '88

©BAC 1979
Kodak. Le film officiel.



Parizeau en solo

C'est sans provoquer de grandes surprises que Jacques Parizeau a entamé son strip-tease intellectuel. Comme on s'y attendait, M. Parizeau a réaffirmé ses convictions souverainistes. Mais avec à peine plus de précisions. De toute évidence, l'ex-ministre des Finances juge qu'il est dans son propre intérêt et celui du PQ d'entretenir une sorte de suspense. Mais on peut se demander si cela suffira pour mobiliser et maintenir l'attention de la population.

Politesse rendue, si l'on peut dire, c'est dans le comté de Gérard Godin, celui qui avait le premier réclamé le départ de Pierre Marc Johnson, que M. Parizeau a pris son envol. Quelque 800 partisans, parmi lesquels on retrouvait les Laurin, Lazure et Landry, l'ont chaleureusement accueilli; bien sûr, un public gagné d'avance.

Si les choses continuent dans la même veine, la course à la direction du PQ risque de se limiter tout simplement à quatre séances d'information sur la pensée politique de Jacques Parizeau. Pourtant, il se trouve certainement des péquistes qui ne partagent pas la vision de M. Parizeau et qui seraient en mesure de provoquer un débat intéressant.

Le député et ex-ministre de l'Agriculture Jean Garon déclarait la semaine dernière que libre-échange et social-démocratie sont incompatibles parce que les entreprises québécoises refuseront éventuellement de conserver des charges sociales plus lourdes que leurs concurrentes américaines. En d'autres termes, le Québec ne pourrait pas maintenir et développer ses programmes sociaux. On sait que M. Parizeau est un ardent défenseur

du libre-échange et qu'il y voit un avantage pour un Québec souverain.

M. Garon n'est certes pas le seul péquiste à entretenir des appréhensions vis-à-vis le libre-échange; d'ailleurs, sous la direction de Pierre Marc Johnson, l'opposition s'était déclarée vigoureusement contre l'accord canado-américain. Il serait dommage et décevant qu'aucun péquiste n'ose aller directement affronter Jacques Parizeau sur ce terrain.

Et précisément à propos de la social-démocratie dont se réclame le PQ, sait-on vraiment où loge M. Parizeau? L'économiste est clairement "keynésien", c'est-à-dire qu'il prône l'intervention de l'Etat dans l'économie. Soit, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il favorise une plus grande implication gouvernementale au niveau des programmes sociaux et de santé. On le dit plutôt conservateur à cet égard. Là encore, un débat serait instructif à la fois pour le parti et la population.

Finalement, on a peine à imaginer que tous les péquistes qui ont appuyé la thèse d'affirmation nationale de Pierre Marc Johnson n'aient pas de représentant, de porte-parole dans cette course au leadership.

Du strict point de vue tactique, le PQ aurait intérêt à ce que M. Parizeau ne soit pas le seul candidat en lice. Mais il y a plus important: Jacques Parizeau ne résume pas le PQ. Particulièrement au sein d'une formation qui a toujours mis beaucoup d'accent sur les vertus de la démocratie, les divergences d'opinion devraient s'exprimer haut et fort pendant cette course à la direction.

Roch Bilodeau

Le culot de Stevens

Sinclair Stevens, l'ex-ministre qui ne parlait pas à sa femme de bagatelle comme un prêt de deux millions de dollars, vient de fournir une bonne occasion au premier ministre Mulroney de prouver sa volonté d'assainir son parti. M. Stevens, s'il avait écouté l'opinion publique, aurait tourné le dos à la politique. Mais non, il admet qu'il sollicitera un autre mandat, car selon lui ce sont les règles sur les conflits d'intérêts qui sont trop sévères, pas lui qui a été trop entreprenant.

Libre à M. Stevens de croire que ses électeurs souhaitent encore être représentés par lui. Mais le parti conservateur devrait l'expulser de ses rangs pour que députés actuels et candidats de demain comprennent enfin que la politique n'est pas un fief qui appar-

tient à qui veut s'enrichir. Si M. Mulroney le tolère au sein de son parti comme candidat à la prochaine élection, c'est que son discours sur l'intégrité et le respect de normes sévères de comportement n'est que de la frime.

Si John Turner a suggéré à Donald Johnston de siéger comme indépendant parce qu'il ne partage pas les mêmes vues sur l'entente constitutionnelle et le libre-échange, à plus forte raison M. Mulroney doit-il indiquer la sortie à un député qui a été reconnu coupable d'avoir transgressé les règles de conflits d'intérêts à 14 reprises et qui prétend que ce sont les règles qui sont trop sévères.

Jean Vigneault

Combien avons-nous récolté d'argent parmi les ministres et les députés pour notre campagne "Un gouvernement honnête"?

Qui sait? Nous avons passé le chapeau mais il n'est jamais revenu!



OPINION DES LECTEURS

TRIBUNE LIBRE

Indexation des pensions alimentaires: et le rattrapage?

Enfin, après 14 ans de lutte incessante pour l'obtenir, l'indexation automatique des pensions alimentaires est une réalité depuis le 1er janvier de cette année par suite du vote de la loi 98 juste avant Noël. Nous tenons à en féliciter le ministre de la Justice, Herbert Marx.

Avec cette loi, des milliers de femmes qui ont eu charge d'enfants ou qui en ont encore la responsabilité, ne verront plus fondre ces versements au cours des ans à cause de la dépréciation de l'argent alors que partout ailleurs, rentes, allocations, prestations, salaires étaient périodiquement réajustés en "dollars courants". Le ministre Marx semble donc vouloir tenir sa promesse de se pencher sur les situations déplorables faites aux femmes afin d'y remédier.

Nous savons aussi que le ministre d'Etat à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, n'est pas étranger au fait que cette indexation soit universelle car, au début, il était prévu que l'indexation ne touche que les pensions alimentaires référées au percepteur pour non-paiement. Nous avons enfin une ministre à la Condition féminine qui s'occupe de ses dossiers sérieusement avec efficacité et conviction. Malgré la stagnation des réformes tant attendues, tout espoir n'est donc pas perdu.

Il restera aux ministres à instaurer un véritable service de perception des pensions alimentaires automatique et général pour remplacer le service actuel si déficient sur tous les plans.

Cependant, si le mécanisme d'indexation permet de bien respecter les décisions des juges à partir du 1er janvier en évitant que la dévaluation du dollar ne couvre plus les besoins essentiels

des familles monoparentales à l'avenir, qu'en est-il des décisions qui ont été rendues il y a quelques années, les sommes convenues ayant été dramatiquement diminuées par la hausse du coût de la vie?

Lorsque les syndicats ou les travailleurs, les cadres et même les députés comme on vient de le voir, négocient l'indexation de leurs revenus, ils s'assurent toujours que le rattrapage pour les années antérieures soit aussi couvert. Il est essentiel qu'il en soit ainsi pour les pensions alimentaires si importantes sur le plan social et pour le bien-être des enfants.

Nous avons demandé au gouvernement qu'il trouve un mécanisme adéquat pour y parvenir. Ainsi, il serait facile d'ajouter aux services de médiation un volet spécial, à peu de frais, qui puisse, temporairement, pendant un an ou deux, rétablir l'équilibre financier des pensions alimentaires perdu au cours des années sans qu'il n'en coûte aux familles monoparentales et sans engorger les cours. Cette solution souple, à l'amiable, serait excellente pour tout le monde, parents et enfants. C'est un service que l'Etat doit bien aux parents.

Si on ne veut pas que les femmes continuent de s'éloigner de la maternité on doit de toute urgence voir à rendre les conditions de vie qu'on leur fait un peu plus raisonnables, plus justes, moins ingrates et mesquines. On doit à tout le moins les traiter aussi bien que les autres groupes de la société, ce qui n'est pas du tout le cas actuellement si on regarde les choses froidement.

Marcelle Dolmet pour le Réseau d'action et d'information pour les femmes

Discipline et autorité

M. Jean Vigneault.

Lorsqu'on fait la lecture de votre éditorial sur l'aspect disciplinaire qui prévaut dans la politique d'entraîneur de Jean Perron, on ne peut que partager vos affirmations.

De toute évidence, Jean Perron doit agir ainsi pour imposer son autorité. Une action que lui confère sa haute fonction d'entraîneur-chef.

Quel modèle de jeu afficheraient ses troupes s'il laissait régner le désordre et le non-respect envers les hautes autorités du Canadien? D'ailleurs, toute équipe qui aspire aux plus grands honneurs se doit d'établir la discipline.



Jean Perron, entraîneur des Canadiens de Montréal

Jean Perron doit tout autant être sévère et compréhensif. Lorsqu'on connaît la verve de certains joueurs comme Claude Lemieux, on ne peut que comprendre son comportement autoritaire. D'ailleurs, dans le monde du sport, l'instructeur qui désire atteindre les plus hauts sommets doit à la fois concilier les rôles de préfet de discipline, de communicateur et de psychologue. Et Jean Perron représente un chef qui sait allier tous ces éléments qui sont le propre des grands entraîneurs.

En définitive, on sait fort bien que c'est ardu de diriger la destinée d'une équipe où tous les joueurs ont des caractères bien distincts les uns des autres...

Yves Préfontaine

Chamanisme...

M. l'éditeur,

Pour faire suite à la réaction de Mme. Carole D. Jones à mon article publié dans votre journal, le 12 décembre dernier, je désire préciser que la recherche dont il a été question s'inspire des principes de la psychosynthèse et des travaux d'Eva Fuggitt ("C'est lui qui a commencé le premier", Centre d'intégration de la personne, Ste-Foy, 1984) et de Beverly-Colleene Galyean, Ph. D. ("Visualisation, apprentissage et conscience", Centre d'intégration de la personne, Ste-Foy, 1986).

Mon intérêt pour l'art paléolithique ainsi que celui des esquimaux et amérindiens, m'ont amenée à lire des ouvrages de Mircea Eliade, Joseph Campbell, Carlos Castaneda et Joan Halifax, traitant du chamanisme...

Louise Gareau-Broin professeure-adjointe Faculté d'éducation Université de Sherbrooke

La trimoto doit être interdite

OPINION DES AUTRES

"On ne donne pas une scie mécanique à un jeune enfant en lui disant d'aller jouer avec ça. Pourtant, on lui laisse entre les mains, sans surveillance et sans préparation, un véhicule aussi dangereux et plus puissant" déclarait le docteur Robert Maguire, directeur du DSC de Rimouski, le printemps dernier.

Le docteur Maguire sait de quoi il parle. Il a ramassé, à la petite cuiller, des membres d'enfants victimes d'accidents de véhicules tout terrain (VTT). Et pour peu que l'on visite certains hôpitaux, ou encore mieux le centre Cardinal-Villeneuve, on y voit de quoi pleurer, comme ce fut le cas en cour, dernièrement, pour le président d'une des filiales américaines Honda.

Mais la différence entre les Etats-Unis et le Canada, c'est qu'ici on palabre sur la réglementation tandis que nos voisins du Sud ont réussi à convaincre les manufacturiers de trimotos de mettre fin à leurs ventes chez eux. La commission américaine pour la sécurité des consommateurs a obtenu gain de cause. Honda, Kawasaki, Suzuki et Yamaha ont aussi promis de donner des cours de conduite aux autres acheteurs de véhicules tout terrain qui, comme la quadrimoto, comportent des risques de blessure et même de mort.

Les quatre fabricants japonais ont baissé pavillon devant la pression publique américaine, mais aussi par crainte de perdre plus d'argent qu'ils n'en feraient avec les nombreuses causes devant les tribunaux. La compagnie Honda a été condamnée, en début d'année, à payer \$17.500 par mois pour la vie à une jeune fille de 15 ans, devenu quadruplé-gé à la suite d'un accident en VTT. Le président Tetsuo Chino, d'American Honda, témoignait dans un procès intenté par les parents de l'une des 789 personnes tuées dans un accident impliquant le tricycle motorisé quand il a fondu en larmes devant le tribunal; or, près de la moitié de ces

victimes avaient 15 ans ou moins. De quoi faire réfléchir sur les indemnités éventuelles.

Ils sont au moins 300 000, au Québec, à posséder un de ces véhicules et les ventes augmentent plus vite ici qu'ailleurs. Mais la différence, c'est que l'universalité des soins de santé fait porter par l'ensemble des contribuables le prix des imprudences, quand ce n'est pas carrément des imbécillités.

Les statistiques présentent la trimoto comme un instrument de destruction et non comme un véhicule de loisir: elle fait 7 000 blessés et 20 morts par mois aux Etats-Unis. On dénombre, au Québec, 1 000 éclopés par année avec blessures sérieuses dans le tiers des cas et touchant majoritairement des jeunes de moins de 15 ans. L'Etat prend en charge plusieurs d'entre eux pour le reste de leur vie.

(...) L'instabilité et l'absence de suspension du tricycle motorisé en font un véhicule trop dangereux pour les imprudents et les conducteurs immatures. Le carnage, humain et environnemental, doit cesser sans qu'il soit né-

cessaire de discourir plus longtemps sur ses méfaits.

Les gouvernements, fédéral et provincial, sont en période de réflexion. Le moins que l'on puisse exiger d'eux, c'est qu'ils imitent les Américains. (...)

Le Canada n'a pas à servir de pouille pour les produits que les fabricants japonais ne peuvent plus écouler chez nos voisins du Sud. La réglementation la plus sévère ne suffira jamais pour ramener à la raison le conducteur d'une trimoto qui possède tout l'espace devant lui.

Le cabinet de M. Bourassa devra aussi avoir le courage d'adopter la réglementation promise pour l'automne dernier par le ministère des Transports, sur la conduite et l'utilisation des VTT. La définition de normes de sécurité pour ces engins à deux ou quatre roues, quant à l'âge pour les conduire et à l'équipement de protection, aideront à diminuer le nombre d'accidents. (...)

Vianney Duchesne Le Soleil



<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Éditeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Éditeur-adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANÇOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>DAWSON BEAULIEU Adjoint au directeur</p> <p>ALAIN TÊTREAU Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GERARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presse</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>BÂTISSE</p> <p>ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER JULIE LACHANCE MICHEL LAVOIE</p> <p>SERGE NADEAU JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	--	--	---	--	---

L'opposition haïtienne exige l'annulation des "prétendues élections" de dimanche

PORT AU PRINCE (d'après AFP) — Les quatre principaux partis de l'opposition haïtienne regroupés en un Comité d'entente démocratique (CED), ont exigé lundi l'annulation des prétendues élections tenues dimanche dans le pays.

Le CED, qui avait appelé à l'abstention, a affirmé que les nombreuses irrégularités constatées ont été commises "sous l'oeil complice, vigilant, attentif et protecteur des forces armées du général Namphy Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), dans le plus pur style des rejets de Duvalier".

Dans un communiqué remis à la presse, il a estimé que le taux de participation à cette "véritable farce" pourrait se situer "autour de deux à deux et demi pour cent" mais que "toutes les dispositions sont déjà prises pour annoncer officiellement un taux dépassant les 80 pour cent".

"De fausses listes d'électeurs sont déjà préparées dans les officines des bureaux de vote et acheminées au siège central pour être rendues publiques en temps opportun", a-t-il notamment affirmé.

"L'abstention massive à la mascarade électorale" a prouvé que le peuple haïtien "réclame le changement, la démocratie, la sécurité et le développement", a ajouté le CED qui a réaffirmé sa "ferme détermination de lutter jusqu'au bout" pour le triomphe de ses revendications.

Le CED regroupe le Mouvement pour l'instauration de la démocratie (MIDH), de Marc Bazin, le Parti démocrate-chrétien, du pasteur Sylvio Claude, le Parti agricole industriel national (PAIN) de Louis Déjean,

et le Front national de concertation (FNC) de Gérard Gourgue.

Fraudes évidentes

Un des quatre principaux candidats à la présidence pour le scrutin de dimanche, M. Grégoire Eugène, leader du Parti social-chrétien, a pour sa part dénoncé les "fraudes évidentes" en faveur d'un de ses rivaux, M. Leslie Manigat, qui, selon les premières indications pourrait l'emporter.

Il a notamment indiqué que "des bulletins Manigat ont été distribués aux soldats" dans une caserne de la capitale et mis en cause "un secteur de décision de l'armée" à laquelle il avait auparavant fait confiance pour mener à bien le scrutin.

Leslie Manigat, 57 ans, qui se définit comme centriste, serait en tête pour la présidence mais seul 25 pour cent des bulletins avaient été dépouillés lundi matin. Celui-ci, qui préside le Rassemblement des démocrates nationaux progressistes, a affirmé qu'il avait de "bonnes chances" d'être élu.

M. Manigat a reconnu certaines irrégularités mais estimé qu'elles n'affectaient pas "la sincérité du processus électoral".

Pour lui, ces élections ont été un succès. "Elles se sont déroulées dans l'ordre alors que peu de pays au monde ont des élections sans incident violent", a-t-il dit.

Les résultats officiels de ces élections à la fois présidentielles, sénatoriales, législatives et municipales ne seront connus que dans huit jours, a indiqué le Conseil électoral provisoire (CEP).

La démocratie argentine survit à la seconde rébellion d'Aldo Rico



Les autorités politiques en Argentine ont eu chaud avec la dernière rébellion. Les gardes au Parlement, à Buenos Aires, ont quitté leurs habits d'apparat pour des tenues de combat.

BUENOS AIRES (AFP) — La démocratie argentine s'est une nouvelle fois tirée des griffes du fondamentalisme militaire en venant à bout, grâce à la loyauté démontrée par une majorité des forces armées, de "Rambo" Rico, le chef d'une rébellion qui l'a fait trembler pendant 48 heures.

Cet homme, qui avoue lui-même n'être à l'aise que dans le combat guerrier, avait déjà ébranlé le régime en avril dernier. Au prix d'une première mutinerie, il avait contraint le président Raul Alfonsín à faire voter une loi exemptant de poursuites la quasi-totalité des militaires accusés des barbaries de la dictature (1976-1983).

Sa reddition sans gloire a constitué la plus belle image de la victoire des institutions. L'ex-lieutenant-colonel Aldo Rico sera affecté dans une unité militaire du pays où il sera maintenu "en réserve", a-t-on révélé lundi de source militaire.

Le lieu de cette affectation, vers laquelle Aldo Rico a été transféré lundi soir, n'a pas été précisé "pour des raisons de sécurité", a-t-on ajouté de même source.

Nul triomphalisme cependant dans les déclarations lundi soir du ministre de la Défense Horacio Jaunarena annonçant la "normalité absolue" rétablie. Il était conscient que le boulet était passé très près et qu'il reste encore à faire pour réconcilier définitivement la société civile et une caste militaire qui a trop longtemps dominé le pays pour accepter sans remugler de rentrer dans le rang des simples citoyens.

Le ministre, comme la plupart de ses com-

patriotes, avait peut-être aussi encore en mémoire les frayeurs du matin lorsqu'un groupe de rebelles avait occupé l'aéroport des lignes intérieures à Buenos Aires. Une opération dont les Argentins ne connaissent que trop la valeur symbolique pour l'avoir vécue lors de chaque "golpe".

Mais c'est au contraire la reconquête de cet aéroport par les troupes fidèles au régime qui a marqué le premier pas d'une reprise en main de la situation qui allait se confirmer dans les heures suivantes.

En vacances

Les places tenues par les mutins allaient tomber les unes après les autres au grand soulagement d'une population qui avait eu bien du mal, en cette période de vacances de l'été austral, à oublier la plage et le soleil pour se convaincre de la gravité de la crise.

Radios et télévisions qui avaient elles-aussi hésité à bouleverser leurs programmes au début de la crise tenaient enfin antenne ouverte aux informations en provenance du "front".

La classe politique n'a pas cette fois été sollicitée par le pouvoir pour présenter aux rebelles l'image d'une société civile unie dans l'adversité.

Le parti péroniste, principale opposition au président Raul Alfonsín, a dû se contenter de publier sporadiquement de brefs communiqués de soutien aux institutions.

Les partis de gauche et organisations de défense des droits de l'Homme, faute d'avoir pu participer à la lutte tenteront dès mardi de prendre leur part de la victoire. Ils ont appelé à une manifestation pour répudier les "factieux".

Le Nicaragua se sentira "les mains libres" si les contras obtiennent de nouveaux crédits américains

CIUDAD DARIO, Nicaragua (AFP) — Le président Daniel Ortega a affirmé hier que le Nicaragua aura "les mains libres" pour prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour défendre sa souveraineté, son autodétermination et son indépendance si le Congrès américain accorde de nouveaux crédits aux "contras".

Pour M. Ortega, qui s'exprimait à Ciudad Dario (90 km au nord de Managua) à l'occasion d'une cérémonie commémorant le 121e anniversaire de la naissance du poète nicaraguayen Ruben Dario, la décision américaine, si elle était prise, irait à l'encontre des accords Esquipulas II, ratifiés à San José la semaine dernière par les cinq présidents centraméricains.

Par ailleurs, les sept dirigeants de l'opposition arrêtés samedi et dimanche au Nicaragua par les services de la sécurité de l'Etat ont été libérés lundi matin, a-t-on appris de source officielle.

Le ministère de l'Intérieur a indiqué que ces opposants s'étaient engagés à ne plus s'immiscer dans des affaires relevant de la sécurité nationale.

Ces arrestations étaient intervenues alors que le président Da-

niel Ortega venait d'annoncer, au sommet des chefs d'Etat centraméricains à San José, que l'état d'urgence, en vigueur dans le pays depuis 1982, était levé avec effet immédiat.

Les sept personnes arrêtées, puis libérées, sont: MM. Mario Rappacioli, Silviano Matamoros, Alberto Saborio et Julio Icaza, dirigeants du Parti conservateur du Nicaragua (PCN), MM. Agustín Jarquin et Duilio Baldodano du Parti social-chrétien ainsi que le président de la Commission pour les droits de l'Homme (CPDH), M. Lino Hernandez.

De leur côté, les Etats-Unis ont dénoncé lundi comme une manœuvre les nouvelles concessions annoncées par le président nicaraguayen, Daniel Ortega, qui risquent toutefois de compliquer la tâche du gouvernement américain pour obtenir une nouvelle aide en faveur des insurgés anti-sandinistes.

Le gouvernement de M. Ronald Reagan a par ailleurs confirmé son intention de réclamer au Congrès une nouvelle aide militaire pour les "contras" en lutte contre le régime de Managua, malgré la décision de M. Ortega de lever l'état d'urgence dans son pays et d'ouvrir des négociations directes avec l'opposition armée.

Washington oppose son veto à une résolution blâmant Israël

NEW YORK (AFP) — Les Etats-Unis ont opposé leur veto lundi soir au Conseil de sécurité de l'ONU sur une résolution déplorant énergiquement les attaques israéliennes répétées en territoire libanais et appelant Israël à mettre fin à ses empiétements territoriaux au Sud Liban.

La résolution avait recueilli une majorité de 13 voix, la Grande-Bretagne s'étant elle soustraite de certains déséquilibres. Le vote de la résolution est intervenu après un débat entamé vendredi au cours duquel nombre de pays arabes ont appuyé les plaintes du Liban contre Israël.

Le Liban avait saisi le conseil il y a une douzaine de jours après qu'Israël eût déclenché plusieurs raids aériens contre des objectifs palestiniens au Sud Liban. Ces attaques avaient fait 26 morts — dont 12 personnes appartenant à deux familles druzes —, et des dizaines de blessés.

Le représentant américain à l'ONU, M. Vernon Walters, a rappelé en justifiant son veto que le Sud Liban servait de base à "des raids terroristes et des attaques à la roquette contre Israël", ajoutant que de part et d'autre de la frontière "des soldats et des civils ont souffert".

Les 280 millions \$ en secours temporaires Union Carbide va en appel

NEW DELHI (AFP) — La Union Carbide Corp. a fait appel, hier, devant la haute cour de l'Etat indien du Madhya Pradesh d'un jugement ordonnant au groupe chimique américain de verser \$280 millions US de secours temporaires aux survivants de la catastrophe de Bhopal, a annoncé l'agence de presse indienne PTI.

La catastrophe, provoquée par une fuite de gaz, avait fait en décembre 1984 2,850 morts et 20,000 blessés.

Un porte-parole du groupe avait estimé lundi aux Etats-

Unis que la décision de la cour de Jabalpur, dans l'Etat du Madhya Pradesh, prise "sans preuve ni procès, n'était pas légale". "Cet- te compensation intérimaire crée de faux espoirs parmi la population de Bhopal", a-t-il ajouté. Selon lui, un procès mettrait en évidence des preuves de sabotage.

Union Carbide avait initialement proposé une aide "humanitaire" de \$4,6 millions US aux victimes, offre rejetée par l'Inde, qui avait demandé en 1986 trois milliards de dollars de dommages et intérêts au groupe chimique américain.

SUPER

VENTE DE

JANVIER

VENTE
PRIX
RABAIS
INCROYABLES

RECHERCHEZ
CES ETIQUETTES

Boutique
Kit
20%
et plus
de
RABAIS

Aucun
frais de
livraison
et de mise
en place

PLAN MISE
DE COTÉ
6 MOIS OU +
SANS INTERET

RABAIS de
30% et 35%

Plusieurs mobiliers de chambre
12 mobiliers de salon et causeuses
8 divans-lits (hide-a-bed) Braemore et autres

RABAIS
GENERAL DE
25%

SUR TOUS NOS
MEUBLES
EN MONTRE

Nos escomptes sont basés sur les prix suggérés du manufacturier

RABAIS de 40%
DANS NOTRE BOUTIQUE KIT
Items décoratifs - Lots spécifiques de lampes, horloges, chaises, petits meubles en kit

RABAIS de 40%
ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER
De marque "Beautyrest" (back care)
Grandeurs: simple, double et Queen (Quantité limitée)

RABAIS de 40%
SUPERBE DIVAN-LIT EN FER PEINT BLANC
ET LAITON DE QUALITE SIMMONS (day-bed)
Comprend le dossier, les côtes en blanc et laiton, lit escamotable (façant un lit double (king size) incluant couvre-lit et couvre-oreillers)

RABAIS de 30%
sur tous nos mobiliers
PROVINCIAL FRANÇAIS

Dinettes - Curios - Chaises Queen Ann...
Mobiliers de salon - Mobiliers de chambre

RABAIS de 50% et +
(sous-sol)

3 dinettes, 2 mobiliers de cuisine, tables à café de bout, lits, 30 lampes de table et de plancher

RABAIS de 50%
sur meubles SELIG de Simmons
(ACHAT SPECIAL)

2 mobiliers de salon à sections - 2 mobiliers de chambre
Causeuse en cuir et tissu - Mobiliers de salon (2 mcs)

Appareils électroménagers
PRIX DE LISTE
du marchand 87

• Réfrigérateur • Cuisinière
• Lave-vaisselle • Congélateur
(modèles de plancher)

RECHERCHEZ
CES
FLÈCHES
suspendues
au-dessus
DE CHAQUE
MEUBLE EN
SUPER
RABAIS

SUPER
SPECIAL

MEUBLES
chez PIERRE

DEMANDEZ LA CARTE MAISON

VISA ET MASTERCARD ACCEPTÉS

INSTALLATION GRATUITE

PLAN MISE DE COTÉ

5215,
boul. Bourque,
Rock Forest
(819) 864-4251

Marché du travail confronté à l'alcool et à la drogue

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — L'alcoolisme et la toxicomanie, deux réalités auxquelles est confronté le marché du travail?

Bien sûr, a expliqué Mme Louise Marcotte, infirmière-chef d'unité au département d'algologie et de toxicomanie du Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul. Comment pourrait-il en être autrement quand les études démontrent que, dans le monde entier, une personne sur quatre a des problèmes de cette nature? Alors pourquoi pas au travail?

Mme Marcotte a livré quelques chiffres dont l'ampleur ne manque pas d'étonner (300 millions de mâcheurs de coca, 300 millions de fumeurs d'opium, 400 millions de fumeurs de cannabis, etc). Elle a aussi rappelé les tristes records détenus par les Québécois en ce qui concerne la consommation de bière, d'alcool et de cigarettes. Sans oublier que les médecins québécois détiennent le titre des plus gros prescripteurs de psychotropes au Canada.

Elle a indiqué que les hommes devançaient les femmes dans tous les types de consommation, sauf lorsqu'il est question des psychotropes. Toutefois, que ce soit avec l'alcool ou les cigarettes, la consommation féminine est en croissance tandis que celle des hommes est en baisse.

Elle a par la suite souligné la difficulté d'obtenir des données précises lorsqu'il s'agit des drogues illégales, encore que l'on sait que les Québécois sont, de tout le Canada, les plus gros consommateurs de cocaïne, d'héroïne et de BCP. On sait également qu'en 1984, 47,5 pour cent des jeunes de niveau secondaire auraient affirmé avoir consommé au moins une drogue dans leur vie.

Profil psychologique

Si la science a permis d'établir qu'une molécule assurerait l'héridité d'une tendance à l'alcoolisme ou à la toxicomanie, la psychologie permet de diviser le monde en quatre profils différents qui prédisposent ou non à ces types de dépendance.

Madame Marcotte parle ainsi des "hot cat", des "hot dog", des

"cool cat" et des "cool dog".

Le hot cat est une personne compétitive et autonome. Elle n'a pas besoin de l'approbation d'autrui pour fonctionner. Son tempérament compétitif l'amène à relever des défis et rien ne lui fait perdre confiance. Ce n'est pas une personne qui va avoir des problèmes d'alcool et de drogue.

Le hot dog est également une personne compétitive. Toutefois, elle est hétéronome, c'est-à-dire qu'elle reçoit de l'extérieur les lois qui la gouvernent. Elle forcera mais aura toujours besoin de se faire confirmer par autrui. Elle pourra avoir des problèmes digestif, musculaire ou arthritique. Au plan psychologique, toutefois, on ne décèle pas de symptômes. Elle peut développer de l'agressivité envers les autres et l'organisation qui les emploie. Cette personne peut être plus vulnérable à la drogue ou à l'alcool. Sans plus.

Le cool cat est une personne non compétitive mais autonome. Elle perçoit le moins les sources de stress mais son stress intrinsèque peut la rendre agressive ou anxieuse. Les conflits l'affectent. Cette personne peut souffrir de problèmes coronariens. Elle peut présenter des problèmes de surconsommation. De nourriture comme d'alcool ou de drogues.

Enfin, le cool dog est une personne non compétitive et hétéronome. Elle est plus sensible au climat et à l'environnement de travail qu'à la tâche. Le stress intérieur la laisse indifférente mais le stress extérieur lui cause tous les problèmes. Elle somatise. Elle peut souffrir de problèmes psychologiques. Elle est souvent malade.

Mme Marcotte a rappelé que l'alcoolisme et la toxicomanie étaient abordées autrefois sous l'angle de la morale, donc associées au vice. Avec le développement de la médecine et de la psychologie, elles ont été associées à la maladie. Mais selon Mme Marcotte, il y a un danger de "psychiatriser" le problème.

En prévision du téléthon de la paralysie cérébrale

De grandes espérances animent Le Triolet

par Michel RONDEAU

SHERBROOKE — Nicolas Roy et Romuald Lessard, du Triolet, fondeur de grandes espérances dans la campagne qu'ils entrepren-

ne danse organisée le vendredi 22 janvier, à 19h30, au Triolet, donnera lieu au prélèvement d'un montant de 50 cents sur chaque entrée payée par les jeunes participants. La contribution du conseil des élèves pourrait

ainsi s'élever à quelque 400 \$, en supposant que les jeunes de Sherbrooke assistent à la danse en grand nombre. Selon M. Lessard, il pourrait y avoir environ 800 jeunes à cette danse.

Ajoutée à une somme

me à peu près équivalente à celle de l'an dernier (près de 300 \$ au Triolet, lors de la cueillette de fonds), la contribution du conseil grâce à la danse en grand nombre pourrait porter à près de 800 \$ la part des jeunes du Triolet dans cette cueillette de fonds. Romuald Lessard se montre très confiant en la générosité des élèves du Triolet lors de cette campagne. Il invite d'ailleurs les jeunes des autres écoles en grand nombre lors de la danse, de manière à en assurer le succès.

Nicolas Roy, rap-

pelant que, l'an dernier, les élèves de l'école Camirand avaient été les plus généreuses dans cette campagne, toutes proportions gardées, lance un défi cette année aux autres écoles pour procéder à une cueillette importante de fonds en faveur de la paralysie cérébrale.

Des affiches seront bientôt envoyées dans toutes les écoles pour rappeler la campagne à tous les élèves. Les radios étudiantes pourraient aussi l'annoncer.

Nicolas Roy était en 4^e secondaire quand il a conçu ce projet spontanément, l'an dernier. Cette année, avec un peu plus d'expérience, il organise sa dernière campagne au Triolet qu'il quittera à la fin de l'année.

Qu'adviendra-t-il dans les années subséquentes? Je n'y serai plus, déplore Nicolas, mais le conseil des élèves est déjà sensibilisé et il pourrait prendre la relève, comme, d'ailleurs, le comité de pastorale, dit-il.



Nicolas Roy (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

dront sous peu afin d'amasser des fonds pour le téléthon de la paralysie cérébrale, qui se déroulera les 6 et 7 février.

En effet, Nicolas Roy, après une première expérience l'an dernier, a entrepris dès les Fêtes, dit-il, de préparer une campagne permettant de



Romuald Lessard

lever des fonds pour ce téléthon.

L'an dernier, rappelle le président du conseil des élèves, Romuald Lessard, le conseil des élèves avait fourni 50 \$ lors de la campagne. Cette année, il y a d'une contribution encore plus substantielle:



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Infirmière-chef d'unité, Mme Louise Marcotte a présenté un exposé intitulé "Alcool et drogue au travail: mythe ou réalité?" devant les membres du Club d'administration industrielle du Canada, section Estrie.

En bref

Le prix des Communautés culturelles...

Pour la cinquième fois, le gouvernement québécois décernera son prix des Communautés culturelles. Ce prix est attribué à une personne qui, par son travail et son engagement communautaire, a contribué de façon notable à "la préservation, à l'enrichissement, à une meilleure connaissance d'une ou de plusieurs communautés culturelles du Québec et au rapprochement de l'une ou plusieurs de celles-ci à la communauté francophone".

Les mises en candidature pour l'attribution de ce prix, doté d'un montant de 15.000 \$, doivent parvenir au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration avant minuit, le 19 février prochain.

Un jury composé de cinq membres sera bientôt nommé par la ministre Louise Robic. Il sera chargé d'analyser les candidatures, d'en déterminer l'admissibilité et de recommander le nom d'une lauréate ou d'un lauréat.

Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse suivante: Secrétariat du prix des communautés culturelles, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 355, rue McGill, bureau 7.10, Montréal, Québec H2Y-2E8.

Pour informations: (514) 873-5036.

"Espace sans fumée"

Les Centres locaux de services communautaires de l'Estrie, la Boutique Santé 2000 et

divers autres organismes invitent les citoyens à créer des espaces sans fumée dans leur environnement, des espaces où il sera dorénavant interdit de fumer.

En créant ces lieux, les gens de la région peuvent s'inscrire au concours "Espace sans fumée" au CSLC de leur territoire ou à la Boutique Santé 2000 du Carrefour de l'Estrie. Les participants recevront alors un présentoir qui leur permettra d'identifier l'espace sans fumée de leur choix.

Les personnes inscrites au concours auront la chance de mériter un voyage pour deux en Floride, incluant transport par avion, hôtel et automobile. Le tirage aura lieu le samedi 6 février, à 16h00, à la Boutique Santé 2000 du Carrefour de l'Estrie.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Plus de 100 bonnes raisons d'acheter chez Sears" insérée dans La Tribune du 19 janvier 1988, veuillez noter qu'à la page 11, le prix rég. Sears de la bicyclette tout terrain "Suteki" devait se lire 279,99\$ et le prix de vente 219,99\$; tout l'équipement ainsi que les accessoires de curling ne sont pas offerts dans nos magasins du Québec; le rabais de 35% sur les plantes demeure en vigueur jusqu'au 6 février 1988; A la page 12, les prix rég. Sears des contre-portes devaient se lire: 239,99\$ - 289,99\$ et les prix de vente: 199,99\$ - 249,99\$. A la page 8, la prime offerte pour l'achat du 114 aurait dû se lire comme suit: "De plus, en achetant un store vénitien, vous pourrez obtenir celui-ci avec lamelles 2 tons sans frais supplémentaires."

SEARS

Nous nous excusons de ce contretemps.

COIFFURE CLIN D'OEIL

ELLE ET LUI

2 COIFFEUSES "CLASSE B" avec 2 ans d'expérience viennent s'ajouter à notre personnel

Spéciaux

- MISE EN PLIS (cheveux courts) \$7
- PERMANENTES (cheveux courts) \$19⁹⁵

1064, 12^e Avenue nord — Sherbrooke, Qc, 821-2022

IMPORTATION CLASSIQUE DEPUIS 1938

BOUTIQUE **SHETLAND**

VENTE PRÉ-INVENTAIRE DE RABAIS

10% sur toute la marchandise en magasin.

30% DE RABAIS sur MANTEAUX D'HIVER

CHANDAILS CASHMERE Tailles 32 à 36 SPÉCIAL \$75

OUVERT 7 jours par semaine.

330, River Street, North Hatley, 842-4260

SUPER SPÉCIAL POUR 4 JOURS LES 20, 21, 22, 23 JANVIER 1988

NOUS CONFECTIONNONS VOS RIDEAUX

LAINES IMPORTÉES 150 cm de large — **33 1/3** Rég. 14.98 SPÉC. 9⁹⁸

FLANELLETTE NYLON IMPERMÉABLE unie ou imprimée, 100% coton. — **45%** Rég. 3.58 SPÉC. 1⁹⁸

DENTELLES DRAPERIES COUVRE-LITS POLES TOILES — **20%**

COTON OUATÉ 150 cm de large — **45%** Rég. 6.98 SPÉC. 3⁹⁸

Autres spéciaux non annoncés en magasin.

TISSUS A LA PESÉE — **30%**

LATTES 72" x 84" **40⁹⁸**

différentes couleurs.

Tout près de vous à Cap-de-la-Madeleine, Drummondville, Lévis, Magog et Sherbrooke.

LE CHOIX SUR MESURE LA QUALITÉ À COUP SÛR

COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE

1320, rue Hébert, Drummondville, 472-2244
111, rue Dépôt, Sherbrooke, 562-2822
227, Principale ouest, Magog, 843-5196

Confection de vêtements en magasin.

VOUS AMÉNAGEZ PAYEZ EN MAI



PASSEZ NOUS VOIR 88 SANS INTERET!*

**TÉLÉCOULEUR
14 POUCES**
3 ans garantie incluse
238\$
JCTV 1569

**TÉLÉCOULEUR
20 POUCES**
3 ans garantie incluse
338\$
JCTV 2360

**ENSEMBLE
3 UNITÉS MURALES**
477\$
BLANC, GRIS, AMANDE

MAGNÉSCOPE TÉLÉCOMMANDE
SANS FIL
JVHS3931
398\$

**SUPERBE
DINETTE**
5 MORCEAUX
798\$
Buffet en sus

**MOBILIER
DE CHÊNE**
6 MORCEAUX
Bureau triple, avec tiroirs
1698\$

**Super SOLDE
de JANVIER**

En merisier
Table
1 rallonge
4 chaises
498\$

**SUR MEUBLES, APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS,
TÉLÉCOULEURS, CHAINES STÉRÉO, VIDÉOS, ETC.
CHOIX ET QUALITÉ A PRIX RÉDUITS
CHEZ
GILLES BOISVERT MEUBLES**

* Facturation jusqu'au 30/1/88
Sujet à acceptation par notre
service de crédit.

N.B. Applicable sur achat de 500\$
et plus, 10% comptant requis. Sans
intérêt si payé le 8 mai 88.

SPECIAL
**RECHERCHEZ
CETTE
ÉTIQUETTE
POUR DE
SUPER
SPÉCIAUX**

**VENEZ PROFITER DE RABAIS
SUR LA GAMME COMPLETE DES APPAREILS
ELECTROMENAGERS**

GENERAL ELECTRIC

MICRO-ONDES
**A PARTIR DE
FAUT VOIR!**

- PRIX SPÉCIAUX À PARTIR DE**
- CUISINIÈRE 30" DE LUXE 688\$**
- RÉFRIGÉRATEUR 13 pi.cu. 638\$**
- LAVE-VAISSELLE 428\$**
- ENSEMBLE LAVEUSE ET SÈCHEUSE 838\$**

Venez découvrir le choix, la qualité et de nombreux autres super spéciaux.

GENERAL ELECTRIC

**Appareils électroménagers
GENERAL ELECTRIC**

Photos à titre indicatif seulement.



Livraison, déballage et installation
chez vous **GRATUITEMENT.**

**TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ
GILLES
BOISVERT
MEUBLES**
563-4743 231 King ouest, Sherbrooke

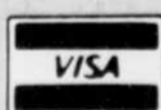
CREDIT DISPONIBLE



645019999999999
JEAN CLIENT

PORTEZ À VOTRE COMPTE

**STATIONNEMENT
GRATUIT**
EN ARRIERE DU MAGASIN
Membre de la Corporation des
marchands de meubles du Québec.



DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Nos maires

Le rêve que Francine Ruest-Jutras n'a pu réaliser, le droit

par Richard JEAN

DRUMMONDVILLE — De la façon avec laquelle elle a défendu les intérêts des contribuables drummondvillois, tant au cours de la campagne électorale que depuis son ascension au poste de mairesse de Drummondville le 1er novembre dernier, Mme Francine Ruest-Jutras a démontré qu'elle aurait pu mener une brillante carrière d'avocate.

C'est d'ailleurs une carrière en droit qu'elle aurait voulu embrasser mais une quatrième grossesse, de-

ment modifié ses plans et changé son plan de carrière de façon radicale.

"C'est mon plus grand regret, un rêve que j'aurais voulu réaliser. Le droit m'a toujours fasciné. J'y ai ailleurs entrepris mon cours, mais la famille s'est agrandie et j'ai dû y mettre un terme," rappelle celle qui est aussi mère de Christine 17 ans, et des jumelles Renée et Anne-Marie, âgées de 15 ans.

C'est lors de ses études secondaires au collège Marie-de-la-Présentation (aujourd'hui la polyvalente Marie-Rivier) et au collège Brébeuf de Montréal, quand les autorités de celui-ci ont décidé d'accepter les filles, que Francine Ruest-Jutras a graduellement pris le goût à la politique.

"Si on cherche un point tournant qui m'a menée à la carrière que je mène aujourd'hui, il faut remonter à cette époque, vers les années 60, 70. Ma vie politique provient en effet d'un cheminement qui s'est amorcé à cette période de ma vie et d'une suite de circonstances qui ont fait le reste. A l'école, j'étais une fille engagée car c'était une époque où ça bougeait beaucoup politiquement. On y vivait un climat qui favorisait une prise de conscience des problèmes que la société devait affronter. C'est à ce moment que j'ai vraiment pris le goût au domaine des affaires publiques," de narrer la mairesse, qui détient aussi un baccalauréat en pédagogie, option français et histoire, et un brevet en enseignement.

Autre point tournant de sa carrière politique; au milieu des années 70, la mairesse de Drummondville a présidé le comité consultatif sur la Loi 125 visant la formation des municipalités régionales de comté.

"C'était à ce moment-là, une occasion en or de pouvoir, tout en

continuant d'élever ma famille, retrouver l'intérêt envers la chose publique que j'avais frôler pendant mes études," explique Mme Ruest-Jutras, ajoutant qu'elle n'est pourtant pas issue d'une famille très engagée sur le plan politique.

"Comme tout le monde, mes parents suivaient ce qui se passait sur la scène politique, mais ils n'ont jamais été des militants, que ce soit pour un parti ou pour un autre."

Pas de profil de carrière

Bien qu'elle ait continuellement ajouté des cordes à son arc, Mme Ruest-Jutras avoue qu'elle est une femme qui n'a jamais eu de profil de carrière bien précis.

"Mais je n'ai jamais fermé de porte devant quoi que ce soit. Là où je peux être utile, je fonce," s'empresse-t-elle de rétorquer.

Dans cette veine, elle ajoute qu'elle n'ambitionnait pas nécessairement d'occuper le premier siège du conseil de ville lorsqu'elle s'est présentée à l'échevinage au quartier numéro 1 (Drummondville-Ouest) en 1983. Qui plus est, ce n'est pas non plus le fait d'avoir été rabrouée plus souvent qu'à son tour par l'ancien conseil qui l'a poussée à faire la lutte au maire sortant Serge Ménard.

"Quand je me suis présentée en '83, je voulais d'abord connaître davantage la politique municipale et comment je pourrais y vivre pendant quatre ans. Mais ce qui m'a vraiment poussée à la mairie, c'est qu'il y avait des choses que je n'acceptais dans la façon dont était gérée la municipalité. Je voulais offrir une autre alternative et laissé aux gens le soin de décider s'ils voulaient de moi ou non," explique-t-elle.

Femme donc bien expérimentée dans un monde fortement dirigé par la gent masculine, Mme Ruest-Jutras admet pourtant se sentir très à l'aise dans ce milieu.

"Je fonctionne bien car je n'en suis pas à ma première expérience.

Féministe, je le suis dans la mesure où je tiens beaucoup à ce que les femmes prennent leur place car je crois qu'il y a là des ressources importantes que la société a tout intérêt à mettre à contribution," déclare-t-elle.

La famille

Plus souvent qu'autrement bousculée par un horaire chargé, Mme Ruest-Jutras n'entend cependant pas diminuer toute l'importance qu'elle accorde à sa famille.

"La famille est le pilier de la société. Elle est le résultat d'une vie à deux et pour nous, il est primordial de donner à nos quatre enfants tout ce qui peut leur permettre de s'épanouir. L'éducation est primordiale. Pour la plus jeune de mes filles comme pour les plus vieilles, je demeure toujours disponible et prête à donner un conseil ou un coup de main dans leurs travaux scolaires. L'estime qu'il est nécessaire d'être présente et de les motiver à toujours aller plus loin, à les inciter à vouloir pousser au maximum leurs capacités. Bien entendu, mener deux carrières de front, c'est évidemment beaucoup mais je ne me considère pas comme une super-femme. Je ne cache pas que si je peux me le permettre, c'est que j'ai de l'aide à la maison. L'aspect organisationnel de la maison continue même si je ne suis pas là. Autrement, ça serait trop lourd," répond Mme Ruest-Jutras.

De son propre aveu, pas sportive pour un sou, "c'est l'affaire de mon mari Germain", précise-t-elle, la nouvelle mairesse recherche la détente dans la lecture et la musique, plus exactement le piano qu'elle touche avec brio.

"La lecture demeure mon principal hobby. Je n'ai pas de préférence pour les types de livres. J'aime les "best-sellers," autant que les biographies. Il m'arrive de lire deux livres en même temps, un plus fouillé et un autre plus léger," de conclure la première mairesse de l'histoire de Drummondville.

Notes d'histoire

Né à Inverness en 1848, il sera cultivateur et marchand de bois. Il a aussi été un promoteur minier et une mine d'amiante a été exploitée par une compagnie dont il a été le fondateur et le principal actionnaire. Maire de Thetford-Mines de 1885 à 1888, il est élu député conservateur du comté de Mégantic à l'Assemblée législative en 1886. Son élection sera annulée deux ans plus tard et il sera défait quand il tentera de reprendre son siège. Réélu en 1890, il quitte définitivement la scène politique lorsqu'un scrutin est déclenché peu après son élection. Il est décédé à Thetford-Mines en 1926.

Réponse à la question de lundi: Joseph-Eugène Rhéault.

Ephémérides

C'est le mardi 19 janvier 1988, 19ème jour de l'année.

Fête à souhaiter: Marius (martyrisé vers 270 avec sa famille)

Anniversaires historiques: 1979 — Début de deux semaines d'isolement pour Saint-Jean de Terre-Neuve à cause d'un épais brouillard consécutif à une tempête de neige.

L'ayatollah Khomeini annonce son intention de quitter la France, où il vit en exil, pour rentrer en Iran.

1975 — Radio-Québec présente sa première émission de télévision 1942 — Le cargo canadien Lady Hawkins est torpillé dans l'Atlantique-Nord: 250 pertes de vie.

1938 — L'aviation française bombarde Barcelone et Valence, faisant 700 morts.

1935 — Grand froid à Vancouver et Victoria: pénurie de combustible, gel des conduites d'eau.

Ils sont nés un 19 janvier: L'ingénieur écossais James Watt (1736-1819)

Le philosophe Auguste Comte (1798-1857)

L'écrivain Edgar Allan Poe (1809-1849)

Le peintre Paul Cézanne (1839-1906)

PENSÉE DU JOUR:

Souvent l'obligé oublie un bien-

fait parce que le bienfaiteur s'en souvient. (Guillaume de Malesherbes)

Bizarries

• Perroquet retrouvé

LA ROCHELLE, France (AFP) — Une habitante de Niort, au centre de la France, a retrouvé son perroquet, un magnifique ara d'Amérique du Sud dérobé de chez elle il y a trois ans, après que le volatile eut reconnu la jeune femme et son chien dans un magasin d'oisellerie où ils étaient entrés par hasard.

De passage à La Rochelle, Marlène Naud était entrée dans le magasin à la recherche d'un petit animal de compagnie. Tout à coup, un perroquet a crié "C'est Black, c'est Black", en sautillant sur son perchoir. Coco venait en effet de reconnaître le chien de sa maîtresse ainsi que Marlène.

Vif échange verbal entre Marlène et le propriétaire du magasin, qui sont ensuite allés s'expliquer au commissariat de La Rochelle, devant des policiers perplexes qui ont ouvert une enquête.

Pour l'instant, Coco a été restitué à sa maîtresse en attendant qu'il... raconte en détail sa mésaventure.



Francine Ruest-Jutras

avant conduire à la naissance de la cadette de la famille, Michèle aujourd'hui âgée de six ans, a subite-

Carnet communautaire

• La nutrition et le cancer

Le groupe Solidarité-Cancer de l'Estrie présente une conférence sur la nutrition et le cancer, demain soir, 20 janvier, dès 19h30, à la Salle Alfred-Desrosiers du Collège de Sherbrooke (pavillon III, au 200 rue Terrill). La conférencière sera Marjolaine Mailhot, diététicienne à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

• Pour étudier la Bible...

Si vous êtes intéressés à vous joindre à un groupe qui étudie la Bible, vous pouvez prendre part à la réunion qui se tiendra à l'Eglise presbytérienne St Andrew's, au 280 de la rue Frontenac à Sherbrooke, dès 19 heures. Pour informations: Patrice Michaud, au 569-7569.

• "Au bas de l'échelle"

Le Comité des travailleurs et travailleuses accidentés-ées de l'Estrie accueille François Alarie, porte-parole de l'organisme "Au bas de l'échelle", pour une conférence qui aura lieu ce soir, 19 janvier, dès 19h30 au 187 rue Laurier, à Sherbrooke. Il parlera de son organisme qui a pour but de défendre les droits des travailleurs et travailleuses non-syndiqués-ées.

A bien y penser

Amitié et tendresse

Dieu dit, dès le paradis terrestre, (Gen. 2,18) "Il n'est pas bon que l'homme soit seul" et Qohéleth, à son tour (4,10) "Malheur à celui qui est seul, car s'il tombe il n'a personne pour le relever". Ce que confirme largement l'expérience humaine, à ce point que l'amitié est nécessaire, qu'elle est un besoin et un devoir à la fois et que sa privation deviendrait synonyme de malheur et de péché. D'où l'amitié apparaît comme un secours mutuel et personnel, fondé sur une confiance réciproque et une connaissance intime de l'autre. On est alors connu comme on connaît soi-même, avec une très grande liberté, une loyauté à toute épreuve, une discrétion absolue et une fidélité de tous les instants. L'amitié ne fait pas de rivaux mais des égaux: l'ami c'est un autre soi-même, comme le disait si bien LaFontaine, dans sa fable.

Dire de quelqu'un qu'il n'a pas d'amis, c'est avouer du même coup qu'on n'est pas bien, soit qu'on ne le connaisse pas ou qu'on le connaisse mal à travers des préjugés défavorables, soit qu'on n'a pas su lui témoigner de l'amitié, ni gagner sa confiance. L'amitié suppose une confiance réciproque, se méfie des curieux avides de tout savoir, des bavards indiscrets incapables de garder un secret, comme des inquisiteurs impies, des agents doubles, des officiers mercenaires toujours prêts à commettre le péché de Judas.

Pourquoi les vraies amitiés seraient-elles rarissimes? Tout simplement parce qu'à la suite de mauvaises expériences l'on devient plus prudent, parce que l'on ne sait plus à qui se fier, ni à qui l'on a affaire, parce que l'on ne veut pas livrer son âme, sa vie, son mystère, à n'importe quel auditeur qui l'instant d'après en ferait la pâture d'ennemis, dans des conciliabules ou sur la place publique. Personne n'est intéressé à faire scandale de sa misère dans les journaux, quand il aurait surtout besoin d'un confident discret, d'un ami sincère qui lui ouvre un cœur de père, de mère, de frère, de soeur, d'époux, d'épouse, avec tendresse.

Alors que de faux pas une amitié sincère pourrait éviter de part et d'autre, plutôt que d'en venir à l'ostracisme. L'amitié, ce n'est pas le coup de poing qui assume le voyageur en chemin, mais le coup de pouce dont il aurait besoin pour continuer sa route et se dépasser dans l'effort.

par Père Jean-Paul St-Laurent

Nouvel exécutif

Le Comité touristique des Villes frontalières compte maintenant sur un nouveau conseil exécutif. On aperçoit (assis) l'ex-présidente Nicole Demers et son successeur à ce poste, Florent Roy. A l'arrière, on reconnaît Dorothy Duncan, conseillère municipale à Rock Forest, et Robert Chauvette, qui occupe la vice-présidence de l'organisme. Le conseiller Jean-Paul Grenier de Stanstead fait également partie du comité de direction pour la prochaine saison.

(Photo La Tribune par Maxime Doyon)



La vie dans les Cantons

VENTE ECHANGE

Votre manteau est-il trop court? Trop petit? Ou encore rêvez-vous de changer de style, de type de fourrure?

Eh bien! Souriez... PREMIER FOURRURE innove encore avec une proposition sans précédent.

LA VENTE-ÉCHANGE FIN DE SAISON

Vous obtiendrez:

1 — de 20% à 30% d'escompte sur toutes les fourrures de la COLLECTION

SERGE YVES BEAULIEU

2 — Un prix d'échange juste pour votre manteau actuel.

3 — En somme, un prix net pour votre nouvelle fourrure de collection qui vous ira à ravir... c'est certain!

En plus de ce plan pour les nouvelles créations, vous pourrez trouver de superbes aubaines, jusqu'à 50% de réduction, sur des créations de la dernière saison.

Voilà, donc, une occasion unique de "Faire Peau Neuve" pour la saison hivernale!

PREMIER FOURRURE

422 est. rue King
Sherbrooke, Qué., J1G 1B5
(819) 564-1337

Confection sur mesures
Remodelage, nettoyage
Entreposage

Faites peau neuve!



J'ai eu honte samedi soir en regardant la télé.

Dis-moi pas que toi aussi tu as regardé "Samedi de Rire"!